

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 16 (1940-1941)

**Heft:** 6

**Artikel:** La discipline militaire

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-707947>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## La discipline militaire

Quels sont les devoirs auxquels le soldat, pris isolément, doit obéir pour que l'armée tout entière réponde à ce qu'on attend d'elle?

Le premier est sans contredit l'observation stricte de la discipline, c'est-à-dire de l'obéissance militaire. Est vraiment discipliné le soldat qui subordonne sa volonté propre à celle de son chef, qui exécute l'ordre reçu dans la forme exacte où il a été donné, sans hésitation et sans réplique, comme sans retard. Dans toute famille unie il existe un chef dont l'autorité est reconnue de tous. Il en est de même de la compagnie, du bataillon, de l'armée. Il faut qu'il y ait des supérieurs qui commandent et des subordonnés qui obéissent. Si dans la famille et dans l'armée chacun voulait agir à sa guise et refusait d'obéir aux ordres reçus, on ne pourrait rien faire aboutir. Qu'on se représente une fabrique ou une grande administration à laquelle une direction ferme ferait défaut, dont les employés pourraient commencer le travail et le quitter à leur convenance, où chacun choisirait la tâche qui convient le mieux à ses goûts. Une pareille entreprise serait vouée, sans aucun doute, à la stérilité la plus complète, et les ouvriers souffriraient les tout premiers de cet état de choses. Ce qui est vrai d'une fabrique l'est à plus forte raison de l'armée; et c'est ici une condition indispensable du succès, que tous, les officiers comme les soldats, se soumettent coûte que coûte aux ordres reçus et se rendent compte des responsabilités qu'entraîne toute négligence dans l'exécution de leur devoir. L'armée ne pourra mettre toute sa force en œuvre et ne pourra surmonter les difficultés qui souvent se présentent à elle inopinément, qu'autant que tous se plieront à la volonté d'un seul et se voudront une mutuelle confiance.

La hiérarchie est nécessaire; les uns commandent, les autres obéissent, les responsabilités n'étant pas les mêmes; les droits et les devoirs sont de nature différente, mais la dignité d'homme doit être à la base de tous les rapports entre les supérieurs et leurs subordonnés. Nous ne saurions trop insister sur ce point que les soldats doivent l'obéissance à *tous* leurs chefs, quel que soit leur grade. Il faut se montrer aussi respectueux de la volonté d'un sous-officier que de celle d'un officier. Contrevir à l'ordre d'un caporal, c'est commettre contre la discipline une faute aussi grave que de désobéir au lieutenant.

Pourquoi la troupe est-elle conduite à la soupe en subdivision? Pourquoi doit-elle être rentrée à heure fixe au cantonnement? Pourquoi exige-t-on dans la colonne de marche que le fantassin reste bien à sa place et l'empêche-t-on de boire à toutes les fontaines? Autant de points d'interrogation pour celui qui n'a pas la vraie notion de la discipline. Quelques-unes de ces prescriptions lui semblent inutiles et tracassières. Pour le convaincre de son erreur, il suffirait peut-être de laisser chacun libre d'aller prendre son repas à la cuisine, de rentrer au cantonnement à son heure, de choisir sa place dans la colonne. Au bout de peu de jours, il souhaiterait lui-même le retour à l'ancien état de choses et se persuaderait vite que, si les chefs tiennent tant à la discipline, ce n'est pas par pédanterie mais dans son propre

intérêt à lui, soldat. Une armée peut être comparée à une grande machine, qui ne fonctionne utilement que si toutes ses pièces s'emboîtent exactement les unes dans les autres. L'armée, elle, ne travaillera sans à-coups qu'autant que tous ses éléments rempliront exactement leur mission.

En temps ordinaire, il est aisé de remplir tout son devoir. La discipline ne se manifeste vraiment qu'au moment où des efforts plus considérables sont demandés à la troupe. Au soir d'une forte journée; quand les pieds sont meurtris et qu'on «ne sent plus ses épaules» sous le sac, il est de bon ton de pester contre la dureté du service et de proclamer ensuite à la cantine «que tout irait bien en temps de guerre» et qu'on devrait se montrer moins exigeant au cours de simples manœuvres de paix. Que tous ces beaux parleurs y réfléchissent. Si dans les services d'instruction les chefs responsables vont de temps à autre jusqu'à la limite de ce qui peut être demandé, ce n'est pas sans d'excellentes raisons. Le soldat qui a ignoré en temps de paix les longues marches sur les routes poussiéreuses, dans les prés humides ou dans les champs labourés, qui n'a pas appris à manœuvrer sous une pluie battante ou l'estomac creux, qui ne s'est pas entraîné à franchir les obstacles avec le paquetage complet, qui est hors d'état de bivouaquer sous la tente en pleine montagne par une nuit froide, ce soldat-là, fût-il animé du plus pur patriotisme, ne vaudra rien pour la guerre et «flanchera», comme on dit familièrement, au moment suprême. C'est en définitive la guerre seule qui dira si une armée est vraiment disciplinée. Seule la discipline peut préserver les armées de la démoralisation, même au milieu des dangers les plus grands et d'insuccès répétés; seule elle excite le courage moral et physique et peut engager le soldat à sacrifier jusqu'à sa vie pour exécuter les ordres reçus.

On pourrait citer ici l'exemple de bien des armées, petites par le nombre mais grandes par la discipline et l'esprit de sacrifice, qui sont parvenues à battre un ennemi supérieur en force; il suffira de rappeler à des Suisses les combats de Morgarten, de Sempach, de Morat et de Dornach.

C'est avant tout, comme nous le disions, dans l'intérêt du soldat — il en doit convenir loyalement — que les chefs se montrent si exigeants sur le chapitre de la discipline. Il y a cependant toujours des esprits légers et indifférents qui ne comprennent ou ne veulent pas comprendre la nécessité. La punition est souvent seule capable de ramener ces éléments-là à la raison. Aucun chef ne punit pour le plaisir de punir et sans de bonnes raisons; il est certes bien plus agréable pour lui d'entretenir de bons rapports avec tous ses subordonnés. Une parole dure peut lui échapper dans un moment d'énergie, mais qu'on ne l'accuse pas tout de suite des pires desseins et qu'on se souvienne à temps de la dose énorme de patience dont il doit être armé dans son métier.

Au soldat nous dirons encore de remplir fidèlement et loyalement sa tâche, que son chef ait les yeux sur lui ou qu'il regarde ailleurs. Il doit mettre tout son amour-propre à terminer son service sans la moindre punition. De cette façon il simplifiera sa besogne et celle de son

chef. C'est le *sentiment du devoir* qui doit l'engager à obéir et non la crainte de la punition. S'il lui arrivait, malgré tout, de commettre une faute, qu'il ait au moins le courage de l'avouer de plein gré. Qu'il respecte ses supérieurs s'il veut en être respecté; qu'il ait confiance en eux car ils le méritent; tous, en raison de leur plus long séjour sous les drapeaux, ont acquis une expérience plus grande du service; qu'il se garde de voir en eux des adversaires: ses chefs veillent au contraire en toute occasion sur son bien-être et sont prêts à lui témoigner

leur reconnaissance et leur bienveillance. Qu'il évite de critiquer à la légère toutes les mesures dont le sens lui échappe. Qu'il se persuade enfin qu'on ne lui demande rien qui ne soit commandé par un intérêt supérieur.

En raison de la courte durée de nos périodes d'instruction, nous ne pouvons atteindre le même degré d'instruction que les armées permanentes, mais il ne saurait en revanche y avoir de différence en ce qui concerne la discipline. La meilleure discipline doit tout juste nous suffire.

Sch.

## L'inspection du capitaine

Il est, pour les soldats, une obligation quotidienne: celle de s'annoncer à haute et intelligible voix à chaque supérieur. Cela ne va pas sans provoquer parfois d'inoffensifs et amusants quiproquos, à témoign la scène suivante:

La compagnie attend, l'arme au pied, sur la place de rassemblement. Le sac, paqueté au complet avec les kilos de «prunes», pèse aux épaules, et une vague angoisse étreint le cœur de ces descendants de Tell.

Il va venir. Il, avec un grand I et trois galons d'or; II, dont on parle avec respect et un brin d'anxiété. La grande clarté d'un beau jour de fin d'été inonde le paysage et le soleil fait perler sur les fronts des gouttes de sueur.

Dans le silence on entend parfois un mot ou une phrase, car il y a permission de causer. La voix de basse-taille de Borgeaud, de la première section, articule:

— Dis donc, Clavel, tu vas voir ces «gâlons»! Et Clavel de répondre:

— J'aimerais mieux un gâteau aux poires channes, debout sur la plaque!

A la droite de la section, le sergent Hemmy murmure avec résignation:

— On va remé faire les guignols, nom de bleu, si ma femme me voyait elle dirait que je deviens fou.

Mais un ronflement d'automobile se fait entendre.

— Garde à vous... Fixe!

La compagnie se fige dans une immobilité presque absolue. Quelques secondes après, l'auto se tait, un galop de cheval résonne, et une voix puissante clamé:

— Repos!

Puis immédiatement:

— Par la première section, en avant, marche, suspendez l'arme.

Un peu ahurie, la compagnie hésite, part gauchement, suspend l'arme.

Mais la voix qui galope sur le front de bandière tonne toujours:

— Voulez-vous marcher! Allons, là-bas, l'avant-dernier!...

Annoncez-vous.

— Bonjour, mon capitaine.

— Je ne vous demande pas de me saluer, mais de me dire votre nom.

— Bonjour, mon capitaine.

— Ah! vous vous appelez Bonjour ... Eh bien dites: Fusilier Bonjour.

Et brusquement les ordres pluvent:

— Halte, à genou!... Tonnerre, voulez-vous vous arrêter et tomber à genou, vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un genou, vous... Annoncez-vous.

— Appointé Genoud, mon capitaine.

— Eh bien! à genou, Genoud.

Et l'exercice continue:

— Debout... en avant... direction à droite... Bon, en voilà encore un qui ne sait pas distinguer sa gauche de sa droite. De quelle commune êtes-vous?

— Etoy, mon capitaine.

— Qu'est-ce que cette impertinence! je vous demande le nom de votre commune, il ne s'agit pas de me tutoyer. Allons, d'où êtes-vous?

— Etoy, mon capitaine.

— Ah! vous êtes d'Etoy-sur-Aubonne?

— Oui, mon capitaine.

— Alors, rentrez... Marchez, marchez toujours...  
— Allons, sergent-major, trottez!

— Présent, mon capitaine.  
— Mais, sapristi, on ne répond pas «présent», on s'annonce!

— Vous m'avez appelé par mon nom, mon capitaine.  
— Mais non, je vous ai dit: sergent-major, trottez.

— Eh bien! mon capitaine, je suis le sergent-major Trottet.

— Ah!... bon... eh bien, galopez... Allons, continuons...  
Vous, l'autre sergent-major, connaissez-vous la devise des gymnastes «les quatre F»: fier, frais, franc, fort! l'êtes-vous?

— Oh! mon capitaine, je ne suis pas fier et ne suis pas très frais.

— Mais franc, fort, l'êtes-vous, au moins?  
— Oh! ça, oui, mon capitaine, sergent-major Francfort.

— Ah!... bien, je comprends. Allons, à terre... debout... suspendez l'arme... direction à droite... Tonnerre! On cause là-bas. Parbleu, c'est le fourrier, le grand.

— Présent, mon capitaine.  
— Mais non, pas vous, vous êtes le petit, vous n'êtes pas grand.

— Pardon, mon capitaine.  
— Quoi, vous réclamez?

— Je suis le fourrier Grand, mon capitaine.  
— Ah! vous êtes le fourrier Grand?

— Oui, mon capitaine!  
— Eh bien, vous n'êtes pas le grand fourrier, voilà tout.  
— A vos ordres, mon capitaine!

— Quant à vous, le grand, vous babillez trop, vous pourriez bien fermer le...

— Beck, mon capitaine.  
— Je vous remercie, je l'aurais bien dit sans vous.

— Mais mon capitaine, je m'annonce.  
— Ah! vous vous annoncez... vous vous appelez Beck... ça tombe à pic pour me couper la réplique. Mais je commence à la connaître. Et si je vous collais quarante-huit heures, qu'en diriez-vous?... Et vous, le petit caporal au sourire, qu'en diriez-vous?

— Mon capitaine, je suis Daccord.  
— Ah! vous êtes d'accord... Vous allez encore me dire que vous vous annoncez?

— Oui, mon capitaine, caporal Daccord.  
— Je tombe encore bien... Et vous, là-bas, qui maniez votre «flingot» sans ordre, vous faites du luxe, naturellement?

— Oui, mon capitaine.  
— Ah! oui, et si je vous collais ma compétence, serait-ce du luxe!

— Oui, mon capitaine, tout ce que je fais c'est de Lux, je suis le fusilier Lux.

— Ah! oui... parfaitement! Alors vous, là-bas... oui, «au bord» du talus, vous êtes le fusilier Aubord?

— Oui, mon capitaine.  
— Vous, le sergent à qui je fais peur et qui pâlissez, vous êtes le sergent Blanc?

— Oui, mon capitaine.  
— Bon... vous l'appointé qui semblez confortable, vous êtes sans doute l'appointé aisé?

— Oui, mon capitaine, Heysé.  
— Ah! c'est comme ça... Eh bien! je reviendrai vous inspecter quand vous aurez tous changé de nom!

G. Jaccottet.

(Extrait de *Sac à terre*, rimes d'occasion et croquis militaires.)